NOTICE

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LETBERT

ABBÉ DE SAINT-RUF

1100-1110

PAR

M. L'ABBÉ C. U. J. CHEVALIER

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

2e Édition augmentée.

PARIS

E. THORIN, LIBRAIRE, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 58.

1868.

Extrait du Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique
de la Drôme, 9e livraison, 1868.

VALENCE, IMPRIMERIE DE CHENEVIER ET CHAVET.

NOTICE

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LETBERT

ABBÉ DE SAINT-RUF (1100-1110).

L'ordre de *Saint-Ruf* fut, comme on le fait, fondé en 1039 (n. ft.) dans le modefte fanctuaire de Saint-Juft, fous les murs d'Avignon, où repofaient les reftes vénérés du premier évêque de cette ville. Les quatre religieux qui, en fe réuniffant pour pratiquer plus parfaitement les confeils évangéliques, lui donnèrent naiffance, n'avaient point fans doute prefcience de fa grandeur future; mais, femblable au grain de fenevé, l'humble inftitution fe développa rapidement, fous la règle des chanoines réguliers de Saint-Auguftin qu'elle avait embraffée. Ses nombreux établiffements s'étendirent bientôt fur la plus grande partie de l'Europe & même jufqu'en Afrique, & abritèrent de faints & favants religieux dont les vertus brillèrent avec éclat fous la tiare pontificale, le chapeau cardinalice & la mitre épifcopale. — Mais ne quittons point fon berceau. Au premier abbé Ponce avait fuccédé Arnoul, qui aurait été appelé au fiége métropolitain de Lyon [1]; Arbert le remplaça; le quatrième fupérieur de l'ordre eft celui qui eft l'objet de la préfente *Notice*.

(1) HAURÉAU, *Gallia Chrift.*, t. XVI, col. 357; il ne figure pas fur les liftes des archevêques de Lyon, non plus que dans l'*Obituarium Lugdunenfis ecclefiæ*, publié par M. GUIGUE.

Le nom de l'abbé LETBERT [1] n'eſt point inconnu dans les annales littéraires de la France. La plupart des auteurs qui ont traité de la vie & des œuvres des écrivains eccléſiaſtiques du moyen âge, lui ont conſacré une courte notice [2], & ſi l'évêque anglican Jean Balée eſt le premier qui ait ſignalé ſes travaux à l'attention des érudits (en 1559), il faut attribuer ce long ſilence à l'inſuffiſance des documents ſur ſa vie plutôt qu'au défaut de mérite de ſes ouvrages. On eſt, à cet égard, un peu en droit de s'étonner qu'un glorieux paſſé de ſept ſiècles n'ait donné à aucun membre de l'ordre de Saint-Ruf la penſée de l'immortaliſer (& de s'illuſtrer lui-même) en tranſmettant à la poſtérité le ſouvenir de ſes commencements laborieux, de ſa diffuſion rapide, des faveurs que ſa régularité lui avait obtenues de l'autorité eccléſiaſtique & du pouvoir civil, de toutes ſes célébrités enfin dans les choſes de la piété & dans celles de la ſcience. Mais, peut-être ne faut-il accuſer de cette perte que le malheur des temps &

---

(1) On le trouve écrit *Lethbert*, *Lechbert*, *Lietbert*, *Litbert* & même *Lambert;* la forme que nous avons adoptée eſt plus régulière & autoriſée par les manuſcrits.

(2) Joh. BALEUS, *Scriptorvm illuſtrium maioris Brytannie Catalogus* (Bâle, 1559, in-fol., cent. XIII, c. 32); — Ant. POSSEVIN, *Apparatus ſacer* (Veniſe, 1606, in-fol., t. II, p. 335); — Joh. PITSEUS, *De illuſtribus Angliæ ſcriptoribus* (Paris, 1619, in-4°, p. 275); — Ant. SANDERS, *Bibliotheca Belgica mss.* (Lille, 1641-3, in-4°, t. I, p. 97); — Cas. OUDIN, *Supplement. de ſcriptoribus vel ſcriptis eccleſiaſt. a Bellarmino omiſſis* (Paris, 1686, in-12, p. 385); — Idem, *Commentarius de ſcriptoribus Eccleſiæ antiquis*, etc. (Leipſig, 1722, in-fol., t. II, p. 1081); — LE LONG, *Bibliotheca ſacra* (édit. Deſpont, Paris, 1723, in-fol., t. II, p. 827); — MABILLON, *Vetera analecta* (Paris, 1675, in-8°, t. I, p. 289-90); — J.-A. FABRICIUS, *Bibliotheca latina mediæ & infimæ ætatis* (Hambourg, 1735, in-12, t. IV, p. 802; édit. Manſi, Padoue, 1754, in-4°, t. IV, p. 271-2); — *Hiſtoire littéraire de la France*, par les BÉNÉDICTINS de Saint-Maur (Paris, 1750, in-4°, t. IX, p. 570-8); — D. R. CEILLIER, *Hiſtoire gén. des auteurs eccléſiaſt.* (Paris, 1757, in-4°, t. XXI, p. 389-90); — Voir encore les *Biographies* MICHAUD (ſuppl., t. LXXI, p. 427) & DIDOT (t. XXX, col. 1002).

l'incurie des hommes : on ne pourrait affurer qu'un femblable travail n'ait pas été entrepris, finon achevé. Nous avons du moins la preuve que les chanoines de Saint-Ruf avaient fait tranfcrire, dans un *cartulaire* [1], le texte de leurs principaux titres (aujourd'hui confervés en partie aux archives de la préfecture de la Drôme) & inférer dans un *nécrologe* [2] le fouvenir de leurs bienfaiteurs & des membres diftingués de leur congrégation ; nous avons également recueilli l'indication de plufieurs autres ouvrages dus à leurs foins : ces documents, fi précieux pour l'hiftoire du moyen âge, femblent aujourd'hui perdus. En l'abfence de ces recueils primordiaux, nous n'aurions jamais effayé de reprendre les travaux des bibliographes antérieurs fur la vie & l'hiftoire littéraire de l'abbé Letbert, fi nos recherches pour la reftitution du *Codex diplomaticus* de l'ordre de Saint-Ruf ne nous avaient fait découvrir, en diverfes bibliothèques, des monuments inédits dignes d'être fignalés aux érudits.

Privé de documents certains, on doit s'abftenir de formuler des conjectures, fi plaufibles qu'elles puiffent être, fur l'origine préfumée de Letbert : tous les auteurs ont ignoré le lieu de fa naiffance. On fait feulement qu'il était

---

(1) Le 26 mars 1394, le facriftain de Saint-Ruf préfenta à l'official de Valence *quemdam magnum librum antiquum, in pargameno fcriptum, poftibus duabus & pelle alba folemniter coopertum, & pro majori parte littera formali & in reliqua fui parte littera curfibili five curiali confcriptum, non abolitum...., in quo quam plurima & diverfa privilegia & libertates, tum a fummis Pontificibus Romanis, Romanorum imperatoribus, regibus & aliis quibufvis dominis, principibus & magnatibus monafterio & conventui Sancti Ruffi..... conceffas & conceffa, ac alii diverfi contractus..... defcribuntur fub datis antiquiffimis.....* (Extr. de Ch. orig., fonds de Saint-Ruf).

(2) Cité par divers hiftoriens, entre autres par Louis DE CHOMEL, avant-dernier abbé de Saint-Ruf, dans fa *Notice hiftorique* fur fon ordre (Biblioth. impér., mss. de FONTANIEU; publiée par nous dans le journal *Le Dauphiné*, Nos 196-7).

chanoine féculier de Lille en Flandre [1], dans la feconde moitié du XI[e] fiècle. Par quelles circonftances & à quelle époque paffa-t-il dans l'ordre régulier de Saint-Ruf? on l'ignore également; mais il eft hors de doute qu'il en était abbé général en l'an 1100 [2]. On le trouve enfuite préfent, en 1107, à l'élection de Bérenger, chanoine de fon ordre, comme évêque d'Orange [3]; vers cette époque, il reçut de faint Ifmidon, évêque de Die, la donation des églifes de Taulignan [4]; enfin, le 25 mai 1110, Léger, évêque de Viviers, lui concéda, ainfi qu'à fon ordre, l'églife dédiée à faint Andéol, dans le bourg de ce nom [5] : c'eft le dernier acte qui faffe mention de lui; dès l'année fuivante apparaît fon fucceffeur, Oldegaire, qui devint enfuite évêque de Barcelone, & paffa plus tard à l'archevêché de Tarragone [6].

---

(1) D'après une lifte des anciens chanoines, etc., de cette collégiale, inférée dans fon *Cartulaire*, remontant au XII[e] fiècle (*Hift. littér.* des Bénéd., t. X, p. lxxiv), & non de l'Ile de Médoc (*Infula de Medulio*), au diocèfe de Bordeaux, comme l'a prétendu l'abbé Lebeuf (*Differtat. fur l'hiftoire ecclèfiaft. & civ. de Paris*, t. II, pp. 129 & 303). — Il exifte une *Notice fur l'ancienne collégiale de Saint-Pierre-de-Lille dans fes rapports avec les inftitutions féodales & communales*, par M. Taillar (Lille, 1850, in-8° de 80 p.).

(2) Charte de conceffion des monaftères de Saint-Baufile & de Sainte-Marie de Nîmes à l'abbaye de la Chaife-Dieu, par Godefroy, évêque de Maguelonne (Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. V, p. 426; — D. Vaissette, *Hiftoire de Languedoc*, t. II, preuv., p. 352).

(3) Gallia christiana nova, t. I, inftr. col. 132.

(4) Copie originale aux archives de la préfecture de la Drôme; voir notre *Cartulaire de l'églife de Die*, ch. XVIII, note 2.

(5) D'après la même copie, & non le 3 des cal. de novembre 1108, comme l'affirme M. Barth. Hauréau (*Gallia chrift.* nova, t. XVI, col. 358), appuyé fur les tranfcriptions mss. de Baluze; voir Theodori *Pœnitentiale*, éd. J. Petit, t. II, p. 629. Cette *aumône* de l'évêque de Viviers donna lieu à une bulle du pape Pafcal II, du 18 octobre (1110), & à une lettre confirmative du légat Richard, évêque d'Albano (1102-1114, d'après Jaffé, *Regefta Pontif. Roman.*, p. 477).

(6) *Hiftoire littér.* des Bénéd., t. XI, p. 632-6. — *De canonizatione fanctorum, in honorem B. Ollegarii, Tarraconenfis archiepifcopi*, auctore Joanne Garcia de Caralps (*Barcinone*, Laur. Deu, 1623, in-4°).

Letbert était ſimple chanoine de Lille lorſqu'il commença ſes *Fleurs des Pſaumes* ou Extraits ſur le Pſautier *(Flores Pſalmorum)*, ſon principal titre littéraire jusqu'ici. Cet ouvrage, comme l'inſinue l'inſcription, eſt moins un commentaire original qu'un extrait des écrits des Pères de l'Égliſe, qui s'étaient appliqués à l'interprétation des Pſaumes, entre autres de ſaint Auguſtin [1] & de Caſſiodore. Plein de zèle pour le ſalut des âmes, l'auteur ſe propoſa avant tout un but moral : il recueillit donc avec un ſoin plus ſpécial les paſſages & les réflexions qui lui parurent plus aptes à corriger les vices de ſes contemporains & à épurer leurs mœurs. — En raiſon de l'abondance de la matière, il dut diviſer ſon travail en deux parties. Lorſqu'il l'eut terminé, probablement après être devenu abbé de Saint-Ruf, il le communiqua à Gautier, évêque de Maguelonne [2], dont il poſſédait l'affection. Le prélat conſerva précieuſement cette copie, & lorſque, plus tard, appelé en Flandre par les néceſſités de la légation qu'il rempliſſait pour le ſaint-ſiége, il arriva à Lille, un ancien collègue de Letbert, Heſcelin [3], l'interrogea avec empreſſement au ſujet de ces *Fleurs des Pſaumes* dont il avait entendu parler, mais qu'il ne connaiſſait qu'imparfaitement; l'évêque ſatisfit de ſouvenir à ſes déſirs, faiſant le plus grand éloge de la piété de l'auteur & de ſon livre. Ce témoignage fit vivement ſouhaiter au chanoine de le parcourir, & il ſe prit à ſupplier Gautier de lui en donner communication, en tout ou en partie. Le légat, preſſé d'occupations, ne put de quelque temps remplir

---

(1) Dans les mss., les copiſtes ont confondu avec le texte de Letbert les paſſages des *Enarrationes in Pſalmos* de ce docteur qui s'y rencontrent.

(2) Succeſſeur de Godefroy (p. préc., n. 2), il gouverna cette égliſe de 1104 à 1129 *(Hiſt. littér.*, t. XI, p. 81-5). Ces rapports fréquents de Letbert avec les évêques de Maguelonne (plus tard Montpellier) ſont à remarquer.

(3) Sans doute le même dont parle avec éloge ſaint Bernard dans ſa lettre XCVIII.

ſa promeſſe : Heſcelin renouvela ſes inſtances & finit par obtenir ce qu'il déſirait. L'évêque tranſmit donc au prévôt de Lille, Robert, qui était ſon parent, une copie de l'ouvrage de Letbert, en l'accompagnant d'une lettre touchante, dans laquelle il rappelait tous les détails que nous venons de réſumer, ſtipulant en outre que l'exemplaire ſerait à l'uſage de la communauté, particulièrement d'Heſcelin, leur en recommandant la lecture aſſidue, les engageant ſurtout à l'imitation du ſaint abbé dont ils avaient eu ſous les yeux les vertus, qui revivaient dans ſes écrits [1]. Les chanoines de Lille mirent religieuſement la miſſive de l'évêque en tête des *Flores Pſalmorum*, & c'eſt ſous cette forme que les copies du livre de Letbert ſe multiplièrent dès lors rapidement : ce qui donna lieu à pluſieurs mépriſes. D'anciens bibliographes, ſe bornant à un examen ſuperficiel, crurent que

---

(1) Voici un extrait de cette lettre, d'après un manuſcrit de la bibliothèque Mazarine (cf. p. ſuiv., n. 5) : « G[*alterus*] *Magalonenſis epiſcopus & ſancte* » *Romane eccleſie legatus, dilectiſſimo conſanguineo ſuo* R[*oberto*] *Inſulano* » *prepoſito & univerſis eiuſdem eccleſie canonicis, in Domino ſalutem. — Cum* » *vobiſcum dudum apud Inſulam moraremur, concanonicus veſter Heicilinus,* » *inter cetera verba que nobiſcum familiariter habuit, cepit diligenter* » *inquirere de* Floribus Pſalmorum *que a ſancte memorie* L[*ethberto*] *olim* » *canonico veſtro, poſtmodum ſancti Rufi abbate, audierat exceptos & in* » *unum collectos : cui nos, in quantum ex ipſa ſcriptura percepimus, qui* » *& religionem & intentionem illius beati viri novimus, reſpondimus animum* » *ſuum in hoc opere fuiſſe ut, quod moribus corrigendis eſſet eccleſie Dei* » *neceſſarium, hoc tantum de diverſis expoſiturus traheret & in duobus* » *corporibus poneret. Magnam quippe & diffuſam expoſitionem ſuper* » *pſalmos a beato Auguſtino editam noverat, & Caſſiodoro & reliquis eccleſie* » *Dei doctoribus. Sed qui totus igne divini amoris inflammatus celeſtibus* » *inhiabat & in animarum lucro...... tantum intendebat, totum ſtudium &* » *ingenium ſuum ad hoc vertit ut omnipotenti Deo.... quas poſſet animas* » *acquireret....* » On lit à la fin : « *Gratia Dei precedente, per importunum* » *laborem & inſtantiam noſtram pax inter principes noſtros reformata eſt;* » *unde tota patria noſtra letatur.....* » — Le texte intégral a été publié par Mabillon, dans ſes *Analecta* (t. I, p. 289-90 de la 1re édit., p. 461 de celle de 1723), & réimprimé par l'abbé Migne, dans ſa *Patrologia latina* (t. CLVII, col. 713-6).

l'ouvrage tout entier était de l'auteur de la lettre préliminaire : telle fut l'opinion d'Henri de Gand[1] & de l'abbé Trithême[2]. D'autres cherchèrent la vérité dans une nouvelle erreur : l'abbé de Villebrun, trompé par un manuscrit de la bibliothèque de Colbert (évêque de Montpellier), qui offrait quelques variantes dans le commencement, diftingua deux expofitions différentes[3]. En réalité & après examen, l'épître feule eft de l'évêque Gautier, & il n'y a qu'un feul texte des *Flores Pfalmorum*, dont l'auteur eft nommé tantôt Letbert, tantôt Lambert[4]. — On peut induire du nombre affez confidérable de copies manufcrites que l'on rencontre de cet ouvrage dans les bibliothèques de France[5],

---

(1) *De fcriptoribus ecclefiafticis*, cap. 19 (dans la *Bibliotheca ecclefiaftica* de J.-A. Fabricius, Hambourg, 1718, in-fol., part. ii, p. 121).

(2) *Liber de fcriptoribus ecclefiafticis*, cap. 462 (*ibid.*, part. iii, p. 112).

(3) *Mercure de France* de novembre 1739.

(4) D'après l'*Hiftoire littéraire* (t. IX, p. 577), l'ouvrage commence par ces mots : *Prophetia eft infpiratio divina.....* Voici le préambule du prologue : *Sunt fuperfcriptionum omnium tituli diverfi : nam preter eos qui auctorum fuorum nominibus prenotantur aut caufarum aut temporum fignificationibus, funt alii quibus titulus in finem eft, alii quibus tantum pfalmus cantici vel canticum pfalmi; & neceffe eft diverfas caufas diverfarum fcriptionum extitiffe : non enim fine caufa tanta rerum diverfitate hic titulorum ordo convertitur, ut nunc in finem, nunc pfalmus, nunc canticum pfalmi, nunc pfalmus cantici, ad diftinctionem pfalmi qui fubiaceat, prenotetur; & quamquam in fingulis quibufque pfalmis fingularum quarumque infcriptionum caufas preftare nitamur, tamen ad compendium ftudiofe intelligentie in brevi fermunculo virtutem fuperfcriptionum omnium coartamus. — Finis eft cuius caufa cetera fiunt, ipfe autem nulli alii caufam fuam preftat : ob finem enim omnia, nichil vero aliud poft finem; namque ad finem tenditur, fed in fine definitur. Ita finis & anteriorum perfectio eft & fe in nichil aliud protendens, propria in femet fui ipfe poffeffio eft. Pfalmi igitur qui infcribuntur........* (D'après le même manufcrit de la bibliothèque Mazarine; voir la note fuiv.)

(5) A Paris, la bibliothèque impériale en poffède deux exemplaires, qui proviennent de l'abbaye de Saint-Victor; ils font tous les deux du XII^e^ fiècle & de format in-folio. Le premier coté *S. Vict.* 16, offre cette note au v° du 1^er^ f° : *In hoc volumine continentur hii libri :* Flores Psalmorum,

*

pars prima; item, PSALTERIUM IN HONORE VIRGINIS MATRIS; *item,* SERMO SANCTI AUGUSTINI EPISCOPI IN ANNUNCIATIONE DOMINICA. Au f° 2 r° : *Incipit epiſtola :* G. MAGALONENSIS *epiſcopus,* etc. (cf. p. 8, n. 1), avec ce titre d'une main moderne : *Epiſtola Galteri epiſcopi Magalonenſis ad Robertum prepoſitum Inſulanum, de Floribus Pſalmorum a Lietberto collectis;* au v° : *Incipit* PROLOGUS IN FLORIBUS PSALMORUM. *Sunt ſuperſcriptionum,* etc. (cf. n. 4). Au f° 4 : *Explicit Prologus. Incipit de Pſalmo primo.* Au f° 123 v° b : *Explicit de Pſalmo LXXVII.* PSALTERIUM DE SANCTA DEI GENITRICE MARIA : *Suſcipe, regina celi.* Au f° 126 v° b : SERMO SANCTI AUGUSTINI IN ANNUNCIATIONE DOMINICA : *Thalamos Marie & ſecreta coniugia.... impetrabilis, amen.* — Le ſecond, coté *S. Vict.* 18, offre ce titre récent au v° du 1^er^ f° : *Flores Pſalmorum a Lethberto excepti ab Auguſtino, Caſſiodoro & reliquis eccleſiæ doctoribus.* Au f° 2 : *Galterus Magalonenſis..... habetote. Sunt ſuperſcriptionum.....* Le volume finit au f° 94 v° avec le pſaume *Miſerere* (L)..... *Arugo legis liberos.* — La bibliothèque Mazarine en conſerve un bel exemplaire, également du XII^e^ ſiècle & in-folio; il eſt coté 683, *olim* T. 84 (*Bibliotheca S. Martini a Campis,* 91), avec ce titre : LIETHBERTI FLORES PSALMORUM. Au f° 1^er^ v° : *Incipit epiſtola* G. MAGALONENSIS..... *Explicit epiſtola.* Enſuite ces deux vers :

Ex hoc vivarum libro fons currit aquarum,
Ex hoc fonte bibe qui queris pocula vite;

puis : *Incipit Prologus in* FLORIBUS PSALMORUM : SUNT SUPERSCRIPTIONUM..... Viennent ſucceſſivement : PSALTERIUM BEATE MARIE; SERMO BEATI AUGUSTINI EPISC. IN ANNUNCIATIONE DOMINICA; SERMO DE SANCTA ET GLORIOSA DEI GENITRICE VIRGINE MARIA : *Solemnem memoriam ſacroſancte Virginis Marie..... dierum, amen.* En tout 152 ff. — Ajoutons qu'un exempl. en 3 voll. in-fol. ſe trouve à la bibliothèque de l'Arſenal, fermée à l'époque de nos recherches (HAENEL, *Catal. libror. mss.,* Lipſiae, 1830, in-4°, c. 299, n° 64). Le même auteur indique dans la bibliothèque de Bourges : GUALTERI Magalonenſis epiſc. *Comment. in Pſalmos,* ms. in-4° du XIV^e^ ſiècle (c. 88, n° 39), & dans celle de Lille : WALTER Magalon. epiſc. *De floribus Pſalmorum collectis a B. Lamberto,* 3 voll. in-folio du XIII^e^ ſiècle, ms. provenant du chapitre de Saint-Pierre (c. 188, K. 74). — L'exemplaire de l'abbaye de Clairvaux (coté D. 67), indiqué par l'*Hiſtoire littéraire (loc. cit.)* comme portant le nom de l'évêque Gautier, ſe trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Troyes ſous le N° 619 (*Catalogue gén. des manuſcrits des biblioth. publ. des départ.,* t. II, p. 261). — Il y en avait une copie en trois volumes à l'abbaye de Braine, de l'ordre de Prémontré, au diocèſe de Soiſſons, & une autre à celle de Pontigny, diocèſe d'Auxerre : cette dernière, in-folio du XIII^e^ ſiècle comprenant la 1^re^ partie de l'ouvrage, ſe trouve aujourd'hui à la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier (*Catalogue* cité, t. I, p. 306; HAENEL, c. 239, H. 50). — Enfin, MONTFAUCON ſignalait, en 1739, à la Chartreuſe de Mont-Dieu, diocèſe de Reims, *Expoſitio prolixa*

d'Angleterre[1] & de Belgique[2], qu'il eut une certaine célébrité au moyen âge[3] : toutefois l'épître préliminaire & le commentaire relatif aux foixante-quinze premiers pfaumes ont feuls vu le jour[4]. Les indications & defcriptions de manus-

---

fuper pfalmos Gualteri Magalon. epifc. & S. R. E. legati (*Biblioth. bibl. mss. nova*, t. II, p. 1332), ainfi qu'un « Mémoire d'un Ms. à l'abbaye de » Chailly, diocèfe de Senlis, *Flores Pfalmorum*, par Lebert, chanoine de » l'Ifle & enfuite abbé de Saint-Ruf, que Gautier, évêque de Maguellonne » & légat du pape, dédie à fon parent R. prévôt & aux autres chanoines de » l'Ifle », faifant partie d'un regiftre de Peirefc (t. II, p. 1182).

(1) D'après l'*Hiftoire littéraire;* Le Long indique *(loc. cit.)* un exempl. en 2 vol. in-folio dans la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, fous le N° 1345, mentionné en effet parmi les mss. de Guil. Laud, archev. de Cantorbéry, dans les *Catalogi librorum mss. Angliæ & Hiberniæ* (Oxoniæ, e th. Sheldon., 1697, in-fol., t. I, part. I, p. 71), qui indiquent parmi ceux du collége Saint-Emmanuel à Cambridge, *Flores Pfalterii de Collectione* Lethberti abbatis S. Ruphi, in-fol. (part. III, p. 91, N° 123), & au nombre des mss. confervés *in ædibus Jacobæis*, *Pfalterii flores a* Letberto *collecti* (t. II, p. 243, N° 8219). — A Middlehill (Worcefterfh.), fir Thomas Phillipps poffède parmi les mss. provenant de l'abbaye de Cambron, diocèfe de Cambrai, Walteri Magalon. *Flores Pfalmorum* (Haenel, c. 809, N° 340).

(2) Cf. Valère André, *Bibliotheca Belgica* (Louvain, 1623, in-8°, p. 626) & Sanders, *op. cit.* (pp. 97, 154, 238). La lettre de l'évêque Gautier a été publiée par Mabillon, d'après un manufcrit de la bibliothèque du monaftère de Dunes; un autre fe trouvait dans celle de Saint-Martin de Tournai, fous les N°s 31-32 (Le Long, *loc. cit.*).

(3) Étienne Petringon, favant théologien & habile prédicateur de l'ordre de Saint-François, qui fut évêque de Saint-Davids (île de Man), au commencement du XVe fiècle, en fit beaucoup d'ufage *(Hiftoire littéraire)*.

(4) Cette édition partielle fut due à Antoine d'Albon, archevêque de Lyon (1562-73), qui la publia fous le titre : *Ruffini Aquileienfis prefbyteri In LXXV Davidis pfalmos Commentarius* (Lugduni, ap. Gul. Rovillium, M.D.LXX, in-fol.) & la dédia au pape Pie IV. Il avait rencontré, dans un manufcrit de l'abbaye de l'Ifle-Barbe, ces commentaires fous le nom de Rufin *notis & caracteribus qui fummam antiquitatem præ fe ferent defcriptos, & membranis prope modum exeris ac ipfa vetuftate & fitu attritis commendatos* (voir Delandine, *Manufcrits de la biblioth. de Lyon*, t. I, p. 4). Ils ont été reproduits par Vallarsi, dans l'appendice au 1er vol. de fon édition des œuvres de Rufin (Vérone, 1745, in-fol.) & par l'abbé Migne, dans fa *Patrologia latina* (t. XXI, cc. 633-958). — L'attribution de cet ouvrage au célèbre prêtre d'Aquilée eft dénuée de fondements certains.

crits que nous donnons en notes pourront être utiles à celui qui en entreprendra tardivement une édition complète.

Devenu abbé de Saint-Ruf, Letbert dut, par les obligations mêmes de ſa charge, entretenir un certain commerce épiſtolaire : on ne connaît cependant de lui que deux lettres, ſeules de ſes œuvres imprimées ſous ſon nom [1]. — La première eſt adreſſée à Ogier, prévôt de Ferrain [2], & à ſa communauté : c'eſt une lettre circulaire, qui dut être transmiſe à l'ordre entier des chanoines réguliers [3]. Il montre l'excellence de cette inſtitution, par ſon union au ſacerdoce ;

Eſt-il bien toutefois de notre abbé de Saint-Ruf? Vallarſi a cru y reconnaître un auteur gaulois du Ve ſiècle, peut-être le prêtre Vincent (GENNAD. Maſſil., *De viris illuſtr.*, c. 80; FABRICIUS, *Bibl. lat. med. ætat.*, éd. Manſi, t. VI, p. 133). M. l'abbé Albanès, docteur en théologie, qui a bien voulu nous indiquer la publication d'Ant. d'Albon & nous ſignaler un ms. plus complet des *Flores Pſalmorum* à la biblioth. impér. ſous le N° 2492 du fonds latin, met en doute cette opinion. Il lui ſemble réſulter d'une lecture attentive que l'ouvrage a été écrit bien avant le XIIe ſiècle; il y eſt ſouvent queſtion des juifs & des gentils, des hérétiques & des païens, de l'empereur & des conſuls; l'époque des perſécutions y apparaît comme encore peu éloignée, etc. : toutes choſes qui ne conviennent pas au temps de l'abbé Letbert. Cependant, comme ce commentaire ſe compoſe en majeure partie d'extraits empruntés aux auteurs anciens, on ne pourra former un jugement certain ſur l'âge du livre qu'autant qu'il ſera avéré que les paſſages en queſtion ſont bien l'œuvre du dernier compilateur.

(1) D. MARTÈNE, *Theſaurus nov. anecdotorum* (Paris, 1717, t. I, pp. 329-32), d'après un manuſcrit de l'abbaye de Tamiés en Tarantaiſe.

(2) *Ferranicæ*. Ce nom, « qu'on ne connaît point d'ailleurs », diſent les BÉNÉDICTINS de l'*Hiſt. litt.*, eſt trop rapproché de celui de *Ferrain*, petit pays de l'ancienne Flandre, pour ne pas permettre de croire à l'exiſtence d'une communauté de chanoines réguliers près de Lille, avec laquelle Letbert aurait eu des relations ſpirituelles pendant ſon ſéjour dans cette ville; il exiſte un village appelé *Neuville-en-Ferrain*, dans l'arrondiſſement de Lille.

(3) Voici la ſuſcription : *Otgerio Ferranicæ congregationis venerabili præpoſito ſanctoque ejus conventui, & omnibus in canonico ordine ſecundum Deum viventibus, Lambertus* (ſic) *humilis eccleſiæ ſancti Rufi ſervus, ſalutem & gratiam in Chriſto Jeſu atque cœpti ſacri ordinis nitidam perſeveranter obſervare puritatem Sancto Spiritui.....*

il en recherche l'image figurée dans l'ancienne loi, & la réalisation dans la nouvelle; il termine en recommandant à chacun d'avancer dans la perfection & la sainteté, en se montrant digne de sa vocation. — La deuxième est assez courte; un clerc séculier avait demandé à Letbert des conseils pour régler sa conduite : l'abbé, dont les médisants blâmaient la sévérité, lui prescrit d'éviter la fréquentation des femmes qu'il considère comme faisant, auprès des ecclésiastiques, l'office du démon tentateur[1].

Pitsée a encore attribué à Letbert un *Commentaire sur l'Écriture sainte en général*[2]; toutefois, comme ce bibliographe ne donne aucune indication précise à cet égard & que cet ouvrage n'a pas été signalé depuis, peut-être faut-il croire à une erreur, à une confusion de titre ou d'auteur.

L'*Histoire littéraire de la France*, s'appuyant sur le P. Le Long, parle d'une *Exposition* (non terminée) *de la première épître aux Corinthiens*, qui aurait pour auteur un Letbert *Pictaviensis* & dont le texte se trouve dans le codex 1543 du fonds de la reine Christine de Suède, à la bibliothèque du Vatican[3]. L'attribution de cet opuscule à notre abbé de Saint-Ruf serait sans aucun fondement : car, d'après le premier catalogue de ce fonds publié par Montfaucon[4], l'auteur de ce fragment exégétique se nomme *Gislebertus Pictaviensis*, qui n'est autre, d'après Fabricius[5], que Gilbert de la Porrée, dont les commentaires sur les

---

(1) L'abbé Eugène de Levis, dans ses *Anecdota sacra sive Collectio omnis generis opusculorum vett. SS. PP.*, etc. (Turin, [1789], in-4°, pp. 44-50), a publié deux lettres émanées d'abbés de Saint-Ruf, l'une de *Ponce* (1er supérieur au XIe siècle), l'autre de *Lambert* (qui n'est autre, on l'a vu, que Letbert).

(2) *De illustr. Angliæ scriptor. (loc. cit.).*

(3) *Histoire littéraire* (t. IX, p. 578). — Le Long, *op. cit.*, p. 824.

(4) *Biblioth. Bibliothecarum mss. nova* (Paris, 1739, in-fol., t. I, p. 49).

(5) *Op. cit.*, édit. Hambourg, t. III, p. 167; éd. Padoue, t. III, p. 58.

pſaumes & les épîtres de ſaint Paul ſont d'ailleurs inédits[1].

Nous venons d'épuiſer le réſultat des indications fournies par nos devanciers : le lecteur appréciera nos découvertes & nos conjectures.

Le *Miſſel* des chanoines de Saint-Ruf, imprimé à Valence en 1508[2], mentionne à pluſieurs repriſes un *cérémonial* à l'uſage général de l'ordre, compoſé par notre abbé Letbert : *juxta quod in ordinario domni Lethberti abbatis eſt ſcriptum,* liſons-nous au f° XV r°. Ce recueil liturgique, rédigé au berceau de la congrégation, ſemble avoir été d'une grande autorité & d'un uſage continu : car on ne trouve qu'une ſeule indication ſemblable, au f° XVI r° : *ſicut dicitur in ordinario G. de Nemauſo.* Inutile d'ajouter que cet ouvrage de Letbert n'eſt pas autrement connu.

La bibliothèque publique de Valence, qui nous a permis de le ſignaler, conſerve, dans le fonds des manuſcrits qui proviennent de l'abbaye de Saint-Ruf, un codex qui méritait un examen attentif. C'eſt un recueil factice, coté N° 16 (*olim* H. 10), de format in-8° & dont les ais ont depuis longtemps diſparu ; il ſe compoſe de deux parties, d'écritures & d'objets différents. La première, qui ſous le rapport des caractères rappelle le *Cartulaire de Saint-Barnard*, renferme un pſautier complet, les cantiques de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, des prières, des hymnes, des leçons ; elle eſt ſéparée de la ſeconde par un feuillet contenant les

---

(1) Le Long, *op. cit.*, p. 911.

(2) Missale secundum usum venerabilis Abbatie canonicorum regularium Sancti Ruphi Valentie. Voir la *Notice* que nous lui avons conſacrée dans le *Bulletin du bibliophile* de Techener, 32e année (1866), p. 191 & ſuiv. — Outre ſon mérite comme antiquité & rareté bibliographiques (nous n'en connaiſſons que quatre exemplaires), ce *Miſſel* offre un intérêt liturgique particulier : il expoſe avec beaucoup de détails les cérémonies ſpéciales à l'ordre de Saint-Ruf ; on y trouve même des éléments pour ſon hiſtoire. Il mériterait aſſurément une étude développée.

chapitres X à XIII, 8, du livre d'Efther, tels qu'ils fe trouvent dans la *Vulgate*. Aux deux tiers environ du manufcrit commence, fans aucun titre ni divifions, le Commentaire fur la règle de Saint-Auguftin (*Expofitio in regulam divi Auguftini*), publié jufqu'ici fous le nom & parmi les œuvres de Hugues de Saint-Victor, dont il conftitue un des plus beaux titres de gloire[1]. Nous avions déjà aperçu, à la marge du 1er feuillet (jadis le 2e), cette note digne d'attention : *Continetur in hoc codice antiquiffimo* EXPOSITIO REGULÆ CANONICÆ SANCTI AUGUSTINI *facta, ut arguitur, a Letberto abbate S. Rufi circà a.* 1100, puis, après un trait : *feù ab Hugone de S. Victore.* Ces lignes, nous l'avons reconnu, font de la main de Mre Eufebi, chanoine érudit de Saint-Ruf, qui inventoria les archives générales de l'abbaye en 1739. Parfaitement au courant des antiquités de fon ordre, il ne femble avoir fait mention du prieur Hugues, dans cette note, que pour conftater l'état de l'opinion parmi les favants de fon époque, relativement au commentaire en queftion. — Cette affirmation & ce témoignage feraient toutefois infuffifants pour dépoffeder un auteur d'une paternité confacrée par le temps & les bibliographes : un examen plus férieux eft donc néceffaire.

Conftatons d'abord que l'abbaye de Saint-Victor de Paris, fi elle n'a pas eu pour fondateurs des membres de l'ordre de Saint-Ruf, comme l'affirme le chroniqueur Albéric[2], était certainement fous la règle des chanoines réguliers de Saint-Auguftin au commencement du XIIe fiècle, époque à laquelle Hugues s'y préfenta pour y être reçu : il en devint

---

(1) *Opera*, édition de Rouen, 1648, in-fol., t. I, p. 5 fqq., réimprimé par MIGNE, *Patrologia latina*, t. CLXXVI, col. 881-924.

(2) Moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, *Chronicon ab orbe cond. ufque ad an.* 1241 (édit. Leibnitz, Hannoveræ, 1698, in-4°, & ap. D. BOUQUET, *Script. rer. Gall. & Franc.*, t. XI, etc.).

prieur en 1133[1]. L'*Expoſition de la règle de Saint-Auguſtin*, qu'on lui attribue, ne figure pas dans le premier (& probablement le plus ancien) des *catalogues* de ſes œuvres publiés par M. Barth. Hauréau, d'après un manuſcrit du XIV^{e} ſiècle[2]; & ſi un anonyme en parle ſous ſon nom au XV^{e}, c'eſt pour y ſignaler des erreurs[3]. Cette expoſition ne fut pas imprimée avant le XVI^{e} ſiècle[4]; dans la première édition[5], elle eſt jointe au *Commentaire* de Humbert de Romans ſur le même ſujet : notons que ce 5^{e} général des Dominicains, auquel le Dauphiné ſe glorifie d'avoir donné l'exiſtence, paſſa les quatorze dernières années de ſa vie, qui ſuivirent ſon abdication, d'abord à Lyon, puis à Valence (ſiége de l'abbaye de Saint-Ruf depuis plus d'un ſiècle), où il mourut en 1277. C'eſt dans ce temps de calme & de loiſir, plus favorable à la compoſition, qu'il dut terminer ſon *Commentaire ſur la règle de Saint-Auguſtin*, pour lequel il aura eu à ſa diſpoſition le travail de l'abbé Letbert.

Il ſerait, d'ailleurs, d'autant moins étonnant que cette expoſition n'appartînt point au prieur Hugues, que les œuvres ſuppoſées de cet auteur forment, dans la dernière édition, un volume ſur trois : on mettait ſous le nom du plus illuſtre élève de Saint-Victor les travaux de religieux moins célèbres. — Mais il nous reſte à préſenter deux conſi-

---

(1) *Hiſtoire littéraire*, t. XII, p. 4; — l'abbé Hugonin, *Eſſai ſur la fondation de l'école de Saint-Victor de Paris* (Paris, 1854, in-8°, reproduit par Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXV, col. xv).

(2) *Bulletin des comités hiſtoriques* (juillet 1851, p. 177).

(3) Hugonin, *op. cit.* (*ibid.*, col. cx).

(4) Hain n'en mentionne aucune édition du XV^{e} dans ſon *Repertorium bibliographicum.... ab arte typograph. inventa uſq. ad an. MD* (Stuttgart, 1831, t. II, part. I, p. 110-1).

(5) Hagenoæ, Jo. Rynman de Oringaw, 1505, in-4°. — Les auteurs de l'*Hiſtoire littéraire* diſent à tort qu'il ne fut « tiré de la pouſſière » qu'en 1513.

dérations, dont la feconde au moins paraîtra décifive. On conviendra, fans doute, que fi Hugues eft l'auteur de l'ouvrage en queftion, il ne dut guère le compofer avant d'avoir pris la direction du prieuré de Saint-Victor (1133) : eh bien ! l'écriture du manufcrit de la bibliothèque de Valence femble d'une époque antérieure. De plus, la collation attentive du texte imprimé fur le manufcrit nous a convaincu que ce dernier contient une copie authentique & peut-être l'original de l'ouvrage. Il rétablit, en effet, le fens de nombreux paffages rendus inintelligibles par fuite d'une tranfcription fautive, il offre même des membres de phrafe entiers, reftés inédits.

A ces raifons s'ajoute une autorité d'un certain poids, celle du favant antiquaire Jos.-Marie Suarès[1], qui nous fournira en même temps la confirmation de plufieurs des conjectures précédentes & l'indication d'autres ouvrages de Letbert; voici l'article qu'il lui a confacré dans fa notice manufcrite fur les *Abbates San-Ruffenfes in agro Avenionenfi*[2] : « 1110. Letbertus, abbas S. Rufi, edidit *Expofi-*
» *tionem regulæ B. Auguftini*, item *Rythma de defpectu*
» *hujus mundi*, item *De authoritatibus miffæ*, item librum
» infcriptum *Ordo fancti Ruffi tempore Letberti abbatis*
» *conftitutus*, qui quidem tractatus fat diffufus rationem
» officiorum per fingulas anni feftivitates exhibet. Manus-
» criptos in-8° penes me habeo, unico volumine inclufos,
» præfatos tractatus; circa finem : DE SANCTO RUPHO TITT. :
» *Beatiffimi Ruphi, cuius corpus habemus, congratulamur*
» *& congratulando protectorem & deffenforem domus noftre*

(1) De prévôt de la cathédrale d'Avignon, il devint bibliothécaire du cardinal Barberini & camérier d'Urbain VIII, puis évêque de Vaifon en 1633, enfin bibliothécaire du Vatican en 1636.

(2) *Biblioth. impér.*, ms. lat. 8967 (*olim* Suppl. l. 1710), gr. in-fol., t. V, f° 311.

» *confidimus*, quo non potuit evidentius abbatem ſe S. » Ruphi apud Avinionem docere quam hiſce verbis, cum » præfatum beatiſſimum corpus ibi jaceret, ut in Audr. » Chr. patet. »

Si, pour ces motifs, les érudits inclinent à penſer que l'abbé Letbert pourrait bien être l'auteur du Commentaire indiqué plus haut, ils devront par conſéquence lui en attribuer un autre, qui a le mérite d'être inédit. Le manuſcrit de la bibliothèque de Valence, que nous avons ſignalé, contient, immédiatement à la ſuite de l'ouvrage précédent & tranſcrit de la même main, un *Commentaire ſpirituel & moral ſur l'Exode* dont on cherchera vainement le texte dans les collections des ſaints Pères & écrivains eccléſiaſtiques des douze premiers ſiècles. Cette œuvre exégétique comprend un préambule aſſez court & quatorze chapitres au moins, dont on nous ſaura gré de tranſcrire en note les rubriques & les premiers mots, pour en établir l'identité [1];

---

(1) Voici un extrait du préambule : *Videtur michi unuſquiſque ſermo Scripture divine ſimilis eſſe alicui ſeminum, cuius natura hec eſt ut cum iactatum fuerit in terram & generatum in ſpica vel in quacumque alia ſui generis ſpecie, multipliciter diffundatur, & tanto cumulatius quanto vel peritus agricola plus ſeminibus laboris impendit vel beneficium terre fecundiori indulſerit......; ita & hic ſermo qui nunc nobis ex divinis voluminibus recitatus eſt, ſi peritum inveniat & diligentem colonum, cum a primo tactu videatur exiguus & brevis, ut cepit excoli & ſpirituali arte tractari creſcit in arborem, in ramos & in virgulta diffunditur...... adſit nobis ſermo Dei & ut ipſe dux noſtri dignetur eſſe ſermonis.* — Cap. I. [*H*]*ec ſunt, inquit, nomina filiorum Iſraelis*, etc. — Cap. II. De iniciis Exodi. *Surrexit autem, inquit, rex alius in Egypto......* Cap. III. De obstreticibus et de nativitate Moysi. *Multa quidem adverſus gentem Dei.....* Cap. IV. De eo quod scriptum est : Ego autem gracili voce ſum & tardus lingua. *Donec eſſet Moyſes in Egypto & erudiretur....* Cap. V. De decem plagis quibus percussus est Egyptus. *Hiſtoria quidem famoſiſſima recitata eſt nobis....* Cap. VI. De profectione filiorum Israelis. *Doctor gentium in fide & veritate apoſtolus Paulus...* Cap. VII. De cantico quod cantavit Moyses et Maria. *Multa quidem cantica fere leguntur in Scripturis.....* Cap. VIII. De amaritudine aquarum Merre. *Poſt tranſitum maris Rubri & magnifici ſecreta miſterii...* Cap. IX. De inicio Decalogi. *Omnis qui didicit contenpnere preſens ſeculum...* Cap. X. De tabernaculo. *Nam de diis dicitur :* ſicut ſunt dii multi... Cap. XI. De

c'eſt de beaucoup le plus long que l'on connaiſſe ſur l'Exode en particulier, &, comme il n'offre aucun rapport avec les *Annotationes elucidatoriæ in Exodum* de Hugues de Saint-Victor [1], ce ſerait, ce nous ſemble, une préſomption nouvelle du peu de fondement qui attribue à ce dernier l'*Expoſition* ſur la règle de Saint-Auguſtin.

Nous croyons devoir parler, en dernier lieu, du ſeul des ouvrages inédits attribués par nous à l'abbé Letbert, qui pourrait être publié intégralement en raiſon de ſa brièveté : c'eſt une hymne en l'honneur de la Sainte-Vierge, intitulée *Pſalterium de ſancta Dei genitrice Maria.* Le texte que nous poſſédons nous a été fourni par deux manuſcrits du XII[e] ſiècle, l'un de la bibliothèque impériale, l'autre de la Mazarine, qui collationnés entre eux n'ont pas fourni de variantes ſenſibles : comme elle eſt inſérée ſans indication d'auteur, tout à la ſuite de la première partie des *Flores Pſalmorum* de Letbert, nous croyons, juſqu'à preuve du contraire, pouvoir la lui attribuer ſans préſomption. Ce petit poème, ou ſuite de louanges à la gloire de Marie, comprend 152 ſtrophes, compoſées dans cette ſorte de verſification latine, appelée populaire & ſurtout rhythmique par les auteurs du temps, dont M. Gaſton Paris vient de donner tout récemment une étude, où ſont exprimées avec aſſez de talent des idées nouvelles ſur la matière [2]. Cet érudit

---

MULIERE PREGNANTE QUE DUOBUS VIRIS LITIGANTIBUS PERCUSSA AVORTAVIT. *Quod ſi litigabant duo viri....* Cap. XII. DE SITI POPULI IN RASIDIM, ET DE BELLO AMALECHITARUM ET DE PRESENCIA IETHRO (Le 1[er] feuillet manque). Cap. XIII. DE GLORIFICACIONE VULTUS MOYSI ET DE VELAMINE QUOD PO[NE]BAT SUPER FACIEM SUAM. *Lectio nobis Exodi recitata eſt que nos....* Cap. XIV. DE HIS QUE OFFERUNTUR AD TABERNACULUM (Le texte fait complètement défaut).

(1) *Opera*, édit. de Rouen, t. I, p. 14; MIGNE, *Patrol.*, t. CLXXV, col. 61.

(2) *Bibliothèque de l'école des chartes*, 6[e] ſérie, t. II (1866), pag. 578-610 : *Lettre à M. Léon Gautier ſur la verſification latine rhythmique.* Voici à peu près le réſumé de cette poétique du moyen âge : La verſification rhythmique ſe diſtingue de la verſification métrique en ce qu'elle s'appuie ſur l'accent & non ſur la quantité; en latin, elle eſt eſſentiellement ſyllabique

a cherché à prouver : 1° que l'accent tonique y détermine la nature des chutes des vers ou rimes & par fuite la conftruction des ftrophes ; 2° que cet accent eft la bafe effentielle du vers lui-même & qu'il le conftitue d'après des règles auffi délicates que rigoureufes. — Ces règles qu'il a précifées le premier, on peut les appliquer à l'hymne en queftion. A part le préambule d'une facture particulière[1], les ftrophes font invariablement compofées de quatre vers de huit fyllabes à rimes régulières, toujours féminines, entremêlées d'*arcis* & de *thefis,* & dont le mouvement rhythmique eft binaire & non ternaire. Comme chaque ftrophe commence par le mot *Ave,* ce qui entraîne une phraféologie femblable, on comprend tout ce qu'il a fallu de fécondité d'imagination pour ne pas offrir de répétitions : les idées y font riches & généralement tirées de l'Écriture fainte, auffi bien de l'Ancien que du Nouveau Teftament[2].

& prefque toujours exclufivement ftrophique. Elle affimile à une accentuée la fyllabe qui eft féparée de la tonique par une autre, & fe compofe ordinairement de trochées rhythmiques, tout en admettant l'iambe & le dactyle. Dans les vers de huit fyllabes & plus, elle exige une céfure. Les fins de vers font ou mafculines (proparoxytons équivalant à des oxytons) ou féminines (paroxytons), d'où trois genres de ftrophes. Elle a enfin pour conftitutif la rime, tantôt plate, tantôt croifée (pag. 598-9).

(1) Deux hexamètres & deux pentamètres alternés :

Sufcipe, regina celi, que mente benigna
  Cantica de pfalmis offero fumpta facris;
Cumque falutaris in eis & magnificaris,
  Pauperis atque rei fis memor & miferi.

Il y aurait toutefois deux fautes de profodie : les finales de *regina* & de *falutaris* font brèves.

(2) Voici, comme fpécimen, les deux premières ftrophes :

Ave, porta paradyfi :	lignum vite quod amifi
Per te michi jam dulcefcit	et falutis fructus crefcit.
Ave, morum difciplina,	vite via, lux divina,
Iram Dei mitigafti	quando Xpiftum genuifti.